

Index A	Date : 25/11/21	Première diffusion
Index B	Date : 15/06/21	Mise à jour
Index C	Date : 08/12/21	Ep. cloison pour encastrement tableau élec.
Index D	Date : 09/12/21	Ep. cloison pour encastrement tableau élec.

Ech : 1/50 Dressé par : VV Date : 25/11/2021 Index : D

- Le mobilier représenté sur les plans (meubles, placard, cuisine...) est représenté à titre indicatif et n'est pas contractuel. Seuls les appareils sanitaires des WC, salle de bain et salle de douche sont inclus suivant les précisions de la notice descriptive. Seules les portes et trappes représentées dans les plans (portes palières, portes intérieures, porte coulissantes ou battantes des locaux nommés "Débaras ou "Déb.", trappes d'accès à la VMC) sont incluses suivant les prescriptions de la notice descriptive)

- Les installations techniques (électricité, sanitaire, ventilation, gaines techniques, chauffage, plafonds, soffite et évacuation des eaux pluviales) sont représentées à titre indicatif et pourront évoluer suivant le dimensionnement et positionnement du bureau d'études techniques spéciales.

- La structure porteuse du bâtiment est représentée à titre indicatif et pourra évoluer suivant le dimensionnement et positionnement du bureau d'études stabilisé.

- Les options acquereur représentées sur les plans ne sont pas incluses dans la base.

- Les cotes sont prises par rapport au nu brut des murs sans tenir compte de la finition (Enduit ou carrelage).

- Nous vous offrons la possibilité de faire réaliser deux indices de plans et/ou devis par corps de métier. Au-delà de ces deux indices, les modifications de plans et/ou devis demandés vous seront facturés de la manière suivante : Modification de l'aménagement intérieur ne nécessitant aucune recherche de faisabilité sur le plan statique (murs porteurs, poutres, dalles) et sur le plan techniques spéciales : 250 euros HTVA par plan et/ou devis.

- Il est important de préciser que toute validation de plan et/ou devis de votre part sera définitive.

- En l'absence d'accord signé avant la date prévue au planning prévisionnel, nous nous verrons dans l'obligation de mettre en oeuvre les prestations de base.

Légendes

- Faux-plafond
- Distance max. 4,50m pour évacuation des eaux usées, hors WC
- Bouche de reprise d'air au plafond
- Bouche de pulsion d'air au plafond
- Bouche de reprise d'air au mur
- Bouche de pulsion d'air au mur
- Tableau électrique
- P&T
- Barre de mise à la terre type 2
- CTA (Centrale de traitement d'air)
- Radiateur sèche-serviette
- Compteur eau chaude/eau froide
- Compteur eau chaude/eau froide
- Collecteur chauffage au sol
- Thermostat

